

ANNEXE : ATTESTATION DE STAGE PREUVE POUR LE VERSEMENT DE L'ALLOCATION
A remplir dans son intégralité pour permettre le bon traitement de la demande de versement

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété, signé, tamponné le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil. Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire. Elle conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom de l'entreprise (ou de l'organisme d'accueil) :	
Adresse :	
Tél :	Portable :
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Qualité :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Nom, Prénom de l'élève :
Diplôme et spécialité préparés :
Classe :

scolarisé dans l'établissement ci-après :

NOM : Lycée Polyvalent Simone Veil
Adresse : 198 Avenue Arnaud Beltrame, 34150 GIGNAC
Tél : 04.99.66.11.05
Représenté par : Antoine ROUX, chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du au

Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Il/elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Gratification versée par l'entreprise ou la structure d'accueil au stagiaire le cas échéant €

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil